

BOTTLE

**LATER'S
SEVIN® INSECTICIDE LIQUIDE**

Pour pelouses, plantes d'ornement, légumes et fruits.

DOMESTIQUE

N° D'HOM. 23860 LOI P.A.

GARANTIE : carbaryl 22,5 %

Contient 1,2-benzisothiazolin-3-one à raison de 0,0193 % à titre d'agent de conservation.

ATTENTION – POISON

250 mL

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE LIVRET INCLUS AVANT L'EMPLOI

Sure-Gro IP Inc.
P.O. Box 21001,
Brantford, ON
N3R 7W9

LIRE LE LIVRET INCLUS AVANT L'EMPLOI

PRÉCAUTIONS : GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Nocif en cas d'ingestion ou si inhalé. Éviter de respirer la buée de pulvérisation. Éviter le contact avec les yeux et la peau. Porter des habits à manches longues. Laver les mains et le visage avant de manger ou de boire. Ne pas contaminer le fourrage, la nourriture ni les réservoirs d'eau.

PREMIERS SOINS : **Si avalé**, appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avalier. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. **Si dans les yeux**, garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. **En contact avec la peau ou les vêtements**, enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES : Sevin est un inhibiteur modéré réversible de la cholinestérase. L'atropine est un antidote.

PAMPHLET

**LATER'S
SEVIN® LIQUIDE**

Insecticide liquide pour pelouses, plantes d'ornement, légumes et fruits.

DOMESTIQUE

N° D'HOM. 23860 LOI P.A.

GARANTIE : carbaryl 22,5 %

Contient 1,2-benzisothiazolin-3-one à raison de 0,0193 % à titre d'agent de conservation.

ATTENTION – POISON

250 mL

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'EMPLOI
LIRE LE LIVRET INCLUS AVANT L'EMPLOI
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

Sure-Gro IP Inc.
P.O. Box 21001,
Brantford, ON
N3R 7W9

MODE D'EMPLOI :

Utilisé selon le mode d'emploi, **Sevin® Liquide de Later's** réprime efficacement plusieurs insectes des pelouses, plantes d'ornement, légumes et fruits. Appliquer dès que les insectes ou les dégâts se manifestent. Pulvériser tôt le matin ou tard dans l'après-midi pour ne pas nuire aux abeilles ni aux cultures en pulvérisant à une température élevée. Pulvériser jusqu'au point d'égouttement, surveiller l'activité des insectes et répéter les traitements à des intervalles de 7 à 10 jours au besoin.

PRÉPARATION DE LA SOLUTION :

Sevin® Liquide de Later's se décompose facilement dans l'eau pour former un liquide en suspension pulvérisable pour usage à la maison et au jardin. Secouer vigoureusement le contenant avant l'usage. Ne pas préparer plus qu'une quantité nécessaire à utiliser pendant la journée de l'application. Secouer fréquemment le liquide dilué à pulvériser avant et durant l'application pour que le produit ne se dépose pas. Ne pas garder la dilution jusqu'au lendemain.

5 mL = 1 cuillerée à thé	15 mL = 1 cuillerée à table
1 L = approx. 1 quart	10 m ² = approx. 100 pi ²

COMMENT L'UTILISER :

Fruits :

Diluer 5 mL de **Sevin® Liquid** dans 1 L d'eau (5 c. à thé dans 1 gallon d'eau). Appliquer jusqu'au point d'égouttement en couvrant bien les surfaces à traiter. Ne pas appliquer dans les 7 jours précédant la récolte.

À utiliser sur : Pommes, Abricots, Cerises, Pêches, Poires, Prunes.

Pour réprimer : Pucerons, Mouches de la pomme, Chenilles, Carpocapse de la pomme, Trypètes des cerises, Vers à fruit, Cicadelles, Mineuses, Tordeuses, Tenthrede-squeletteuse du cerisier, Cochenilles, Tenthrede, Poux collants, Kermès (au stade larvaire) et Livrées.

Baies et Raisins :

Diluer 8 mL de **Sevin® Liquide** dans 1 L d'eau pour traiter 10 m² (8 c. à thé dans 1 gallon d'eau/500 pi²). Ne pas appliquer dans les 7 jours précédant la récolte.

À utiliser sur : Mûres, Myrtille, Raisins, Framboises de Logan, Framboises, Fraises.

Pour réprimer : Pucerons, Noctuelle du cerisier, Cicadelles, Tordeuses, Noctuelle, Cercopès.

Légumes :

Ne pas pulvériser dans les 7 jours précédant la récolte ou 14 jours dans le cas des légumes-feuilles.

À utiliser sur : Asperges, Haricots, Betteraves, Brocoli, Chou de Bruxelles, Chou, Carottes, Chou-fleur, Céleri, Chou Chinois, Maïs, Concombres, Aubergine, Endives, Raifort, Chou frisé, Laitue, Melon, Persil, Panais, Poivre, Pomme de Terre, Potiron, Radis, Rutabaga, Epinards, Courge, Tomates, Navet, Cresson.

Pour réprimer : Criocère le l'asperge, Altise, Cicadelle, Coccinelle mexicaine des haricots, Doryphore de la pomme de terre, Ver de l'épis du maïs, Pyrale du maïs, Chrysomèle du concombre, Punaise de la courge :

Diluer 5 mL de **Sevin® Liquide** dans 1 L d'eau pour traiter 10 m² (5 c. à thé dans 1 gallon d'eau/500 pi²)

Pour réprimer : Légionnaire uniponctué, Ver à fruits, Sphinx de la tomate, Punaise fétide : diluer 7 mL de **Sevin® Liquide** dans 1 L d'eau pour traiter 10 m² (7 c. à thé dans 1 gallon d'eau par 500 pi²).

Pour réprimer : Vers-gris grimpants diluer 10 mL de **Sevin® Liquide** dans 1 L d'eau pour traiter 10 m² (10 c. à thé dans 1 gallon d'eau par 500 pi²).

Pour plantes d'ornement :

Diluer 5 mL de **Sevin® Liquide** dans 1 L d'eau (5 c. à thé dans 1 gallon d'eau). Appliquer jusqu'au point d'égouttement en couvrant bien la surface traitée.

Utiliser sur : Thuya, Azalée, Bouleau, Buis, Oeillet, Chrysanthème, Cornouiller, Orme, Glaïeul, Houx, Hydrangée, Genévrier, Lilas, Erable, Chêne, Pins, Rosier, Zinnia.

Pour réprimer : Puceron du rosier, Chenille burcicole, Petite mineuse du bouleau, Charançon noire de vigne, Méloés, Punaise de l'érable négondo, Mineuse de buis, Arpenteuse, Galéruque de l'orme, Altise, Spongieuse, Scarabée japonais, Scarabés, Punaise réticulée, Cicadelle, Tordeuse, Cochenille, Diprion du pin, Capside, Psylle, Scarabé du rosier, Limace du rosier, Kermès, Tordeuse des bourgeons de l'épinette, Livrée, Thrips (exposé), Calligraphe du saule.

Note : Ne pas appliquer sur le Lierre de Boston, la Vigne vierge ni la Capillaire. Une application tôt dans la saison, peut aussi nuire aux Pins Virginia et Sand. Pour le Kermès appliquer au stade larvaire.

Pour pelouses :

Pour réprimer : Fourmis, Punaise des céréales, Perce-oreille, Légionnaire d'automne, Pucés, Cicadelle, Mille-pattes, Moustiques et Pyrale des prés.

Tondre la pelouse et appliquer une dilution de 50 mL de **Sevin® Liquide** dans 20 L d'eau pour traiter 10 m² de surface (4 c. à table dans 4 gallons d'eau par 100 pi²). Ne pas arroser la pelouse dans les 2 jours suivant le traitement. Répéter le traitement dans 2 à 3 semaines, au besoin.

PRÉCAUTIONS : GARDERS HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Nocif en cas d'ingestion ou si inhalé. Éviter de respirer la buée de pulvérisation. Éviter le contact avec les yeux et la peau. Porter des habits à manches longues. Laver les mains et le visage avant de manger ou de boire. Ne pas contaminer le fourrage, la nourriture ni les réservoirs d'eau.

HAZARDS POUR L'ENVIRONNEMENT : Ne pas contaminer les étangs, ni les ruisseaux. Extrêmement toxique aux abeilles. Ne pas traiter les endroits fréquentés par les abeilles. Un temps pluvieux ou une période d'humidité élevée de plusieurs jours suivant le traitement, peut endommager certaines feuilles tendres.

PREMIER SOINS : Si avalé, appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avalier. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. Si dans les yeux, garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. En contact avec la peau ou les vêtements, enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES : Sevin est un inhibiteur modéré réversible de la cholinestérase. L'atropine est un antidote.

ENTREPOSAGE : Garder le produit dans son contenant original et dans un endroit frais et sec, loin des aliments. ÉVITER LE GEL.

ÉLIMINATION : Ne pas réutiliser le contenant vide. Rincer bien et utiliser l'eau pour la dilution. Envelopper le contenant vide avant de le jeter avec les ordures ménagères.

Le présent service de transcription d'étiquettes est offert par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire afin de faciliter la recherche des renseignements qui apparaissent sur les étiquettes. Les renseignements fournis ne remplacent pas les étiquettes officielles en papier. L'ARLA ne fournit pas d'assurance ou de garantie que les renseignements obtenus de ce service sont exacts et courants et, par conséquent, n'assume aucune responsabilité relativement à des pertes résultant, directement ou indirectement, de l'utilisation de ce service.

+))